Film d'art PHOCÉA

LES MYSTÈRES DE PARIS

GRAND ROMAN D'AMOUR ET D'AVENTURES

— FEUILLETON N° 56 —

Adaptation du texte d'Eugène SUE par M. Marcel Allain

Mise en scène par M. Charles Burguet

ONZIEME CHAPITRE

CELLE QUI VENGE

A ce langage qui n'était pas sans une sorte d'éloquence naturelle et hardie, Jacques Ferrand tressaillit.

— Parlez, parlez encore ! s'écria-t-il avec exaltation, vous parlez sérieusement cette fois... Oh ! si je pouvais...

— On peut ce qu'on veut... dit brusquement Cécily ; si vieux, si repoussant que tu sois, je voudrais être à sa place et avoir à séduire une femme belle, ardente et jeune, que la solitude m'aurait livrée, une femme qui comprend tout... parce qu'elle est peut-être capable tout... oui, je la séduirais. Et, une fois ce but atteint, ce qui aurait été contre moi... tournerait à mon avantage... Quel orgueil, quel triomphe de se dire : « J'ai su me faire pardonner mon âge et ma laideur... Cette femme si belle, je l'ai vaincue par les preuves sans bornes d'une passion effrénée ; elle jetterait son mouchoir au milieu des flammes que, sur un signe d'elle, je me précipiterais dans la fournaise avec un rugissement de joie ».

— Oui, je le ferais !... Essayez, essayez ! s'écria Jacques Ferrand... Je ne regarderai à rien... entendez-vous ? à rien... Fortune... honneur... je saurai tout sacrifier.

— Vrai ?... dit Cécily en posant ses doigts charmants sur les doigts osseux et velus de Jacques Ferrand, dont les mains crispées passaient au travers du guichet, étreignaient l'épaisseur de la porte.

Pour la première fois, il sentit le contact de la peau fraîche de la créole. Il devint plus pâle encore et poussa une rauque plainte.

— Pour te posséder, s'écria le misérable, je crois que je commettrais un crime...

— Tiens, maître... dit tout à coup Cécily en retirant sa main, à ton tour, va-t-en... je ne te reconnais plus, tu ne me parais plus si laid que tout à l'heure... va-t-en.

Elle s'éloigna brusquement du guichet. La détestable créature sut donner à son geste et à ses dernières paroles un accent de vérité si incroyable, son regard, à la fois surpris, brûlant et courroucé, semblait exprimer si naturellement son dépit d'avoir un moment oublié la laideur de Jacques Ferrand, que celui-ci, transporté d'une espérance frénétique, s'écria en se cramponnant aux barreaux du guichet :

— Cécily... reviens... reviens... ordonne... je serai ton tigre !

— Non, non, maître... dit Cécily en s'éloignant de plus en plus du guichet, et pour conjurer le diable qui me tente, je vais chanter une chanson de mon pays... Maître, entends-tu ?

— Cécily... reviens !... s'écria Jacques Ferrand d'un ton suppliant.

— Non, non, plus tard !

— Veux-tu de l'or... tout mon or ?

— Non... j'en ai...

— As-tu un ennemi ?... je le tue !

— Je n'ai pas d'ennemi...

— Veux-tu être ma femme ?... je t'épouse ?

— Je suis mariée !...

— Mais que veux-tu donc alors, mon Dieu... que veux-tu donc.

— Prouve-moi que ta passion pour moi est aveugle, furieuse, que tu lui sacrifierais tout !...

— Tout ! oui ! tout ! mais comment ?

— Je ne sais... mais il y a un instant l'éclat de tes yeux m'a ébloui... Si à cette heure tu me connais une de ces marques d'amour forcené qui exaltent l'imagination d'une femme jusqu'au délire... je ne saurais de quoi le serais capable ! Hâte-toi ! je suis capricieuse ; demain l'impression de tout à l'heure sera peut-être effacée...

— Mais quelle preuve puis-je te donner ici, à l'instant ? cria le misérable en se tordant les mains. C'est un supplice atroce ! quelle preuve ?... dis, quelle preuve ?

— Tu n'es qu'un sot ! répondit Cécily en s'éloignant du guichet avec une apparence de dépit dédaigneux et irrité. Je me suis trompée ! je te croyais capable d'un dévouement énergique !... Bonsoir !... C'est dommage !

— Cécily... oh ! ne t'en va pas... reviens ? Mais que faire... dis-le moi, au moins ! Oh ma tête s'égare ! que faire ? Mais que faire ?

— Eh ! si tu me désirais aussi passionnément que tu le dis... tu trouverais le moyen de me persuader... Bonsoir.

— Cécily !

— Je vais fermer ce guichet... au lieu d'ouvrir cette porte.

— Grâce ! écoute...

— Un moment, j'avais pourtant cru que ma tête se montait... ce foyer s'éteint. L'obscurité serait venue... je n'aurais plus songé qu'à ton dévouement ; alors ce vieux... mais non... un ne veux pas... Oh ! tu ne sais pas ce que tu perds... Bonsoir... saint homme.

— Cécily écoute... reste... j'ai trouvé, s'écria Jacques Ferrand après un moment de silence et avec une explosion de joie impossible à rendre.

Le misérable fut alors frappé de vertige. Livré aux appétits aveugles et furieux de la brute, il perdit toute prudence... toute réserve.

— Eh bien ! cette preuve de ton amour ! dit la créole qui s'était rapprochée de la cheminée pour y prendre son poignard revint intement près du guichet doucement éclairée par la lueur du foyer.

Puis, sans que le notaire s'en aperçut, elle s'assura du jeu d'une chaînette de fer qui reliait deux pitons dont l'un était visé dans la porte et l'autre dans le chambranle.

— Ecoute, dit Jacques Ferrand d'une voix rauque et entrecoupée, écoute... si je mettais mon honneur... ma fortune... ma vie à ta merci... là... à l'instant, croirais-tu que je t'aime ? Cette preuve de folle passion te suffirait-elle, dis ?

— Ton honneur... ta fortune... ta vie ?... je ne te comprends pas !

— Si je te livre un secret qui peut me faire monter sur l'échafaud, seras-tu à moi ?

— Toi... criminel ? tu railles... et ton austérité ?

— Mensonge...

— Ta probité ?

— Mensonge ?...

— Ta piété ?

— Mensonge...

— Tu passes pour un saint et tu serais un misérable... tu te vantes !... Non, il n'y a pas d'homme assez habilement rusé, assez froidement énergique, assez heureusement audacieux pour capter ainsi la confiance et le respect des hommes...

— Je suis cet homme... J'ai jeté ce défi à la face de la société, s'écria le monstre dans un accès d'épouvantable orgueil.

— Jacques !... Jacques !... ne parle pas ainsi, dit Cécily d'une voix stridente, tu me rendrais folle...

— Ma tête pour tes caresses... veux-tu ?

— Ah ! voilà donc de la passion, enfin ! .. s'écria Cécily. Tiens... prends mon poignard... tu me désarmes !...

Jacques Ferrand prit, à travers le guichet l'arme dangereuse avec précaution et la jeta au loin dans le corridor.

— Cécily... tu me crois donc ? s'écria-t-il avec transport.

— Si je te crois ! dit la créole en appuyant avec force ses deux mains charmantes sur les mains crispées de Jacques Ferrand. Oui, je te crois... car je retrouve ton regard de tout à l'heure, ce regard qui m'avait fascinée... Tes yeux étincellent d'une ardeur sauvage... Jacques... je les aime... tes yeux ! Tu dois dire vrai...

— Si je dis vrai !.. Oh ! tu vas voir.

— Ton front est menaçant... ta figure redoutable... Tiens, tu es effrayant et beau comme un tigre en fureur... Mais tu dis vrai, n'est-ce pas ?

— J'ai commis bien des crimes, te dis-je !

— Tant mieux... si par leur aveu tu me prouves ta passion.

— Et si je te dis tout ?

— Je t'accorde tout... car si tu as cette confiance aveugle, courageuse... vois-tu, Jacques... ce ne serait plus l'amant idéal de la chanson que j'appellerais, c'est à toi... mon tigre... à toi... que je dirais : Viens... viens... viens...

En disant ces mots avec une expression avide et ardente, Cécily s'approcha si près, si près du guichet, que Jacques Ferrand sentit sur sa joue le souffle embrasé de la créole, et sur ses doigts velus l'impression électrique de ses lèvres fraîches et fermes

FIN DU ONZIEME CHAPITRE

(A suivre).

Le onzième épisode sera projeté à partir du Vendredi 12 Janvier à Lille au CINEMA PRINTANIA, rue d'Amiens et au PALACE CINEMA, rue d'Iéna.

La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

Commentaires de la semaine

A propos de la Coupe de France

Trois clubs nordistes, Dunkerque-Malo, Boulogne Calais, sont disparus glorieusement de la compétition nationale. Honneur au courage malheureux. Boulogne n'a succombé que de deux buts à zéro contre la formidable équipe du Havre. Athlétic Club Calais a dû s'incliner devant la coalition C. A. P.-Gallia. Dunkerque, enfin, promotionnaire nordiste, fut vaincu après prolongations par l'un des leaders du championnat de Haute-Normandie. Dunkerque, avec un peu plus de chance, aurait du éliminer les Rouennais et l'on peut écrire en toute justice que Dunkerque n'est pas à sa véritable place en promotion.

La joie des Parisiens, qui ont encore six Clubs qualifiés, en attendant les résultats de quatre autres matches, nuls ou réussis, est indescriptible. Paris est en tête. C'est entendu, mais ça ne veut pas dire cependant que c'est un club de la capitale qui remportera le trophée si envié.

Qu'on tourne un peu les yeux vers la Ligue du Nord. L'Olympique Lillois, le Racing Club de Roubaix, l'Union Sportive Tourquennoise, sont des clubs qui mettront tout en œuvre par porter haut et ferme les couleurs nordistes et, qui sait ? Loin d'être courue, la Coupe de France reste ouverte. Et bien malin serait celui qui pourrait dès à présent, pronostiquer le vainqueur. — H. P.

En vue de la composition de l'équipe de France

Dans sa dernière réunion, les dirigeants de la F. F. F. A. ont formé deux équipes de sélection qui vont opérer dimanche contre le onze représentatif du Comté de Middlesexe et contre l'équipe dite Etrangers de France, en vue de la formation de l'équipe nationale qui rencontrera, le 29 janvier, à Saint-Sébastien l'Espagne. Voici la composition de l'équipe A :

But : Chayriguès (Red Star) ; arrières : Gamblin (Red Star), Vignolt (O. Lillois) ; demis : Courquin (O. Lillois), Hugues (Red Star), Bonardel (Red Star) ; avants : Dewaquez (Olympique), Brouzes (Red Star), Nicolas (Red Star), Bard (Racing), Dubly (R.C. Roubaix).

C'est cette équipe qui jouera contre le Comté de Middlesex.

L'Equipe B sera composé de la façon suivante :

But : Avenel (Beauvoisine) ; arrières : Roëls (J.A. Saint-Ouen), Mathieu (R.C. Roubaix) ; demis : Dedieu (F.C. Cette), Lerouge (R.C. Roubaix), Guillory (U.S. Servannaise); avants : Caillet (C.A.S. Généraux), Stuttler (Olympique), Mercery (A.S.F.), Watine (R.C. Roubaix), Sentubéry (Red Star).

Les remplaçants seront : Capronnier, Pi Monry, Parachini, Mercier, F. Parsys, Dufour Isbecque, Boyer.

Cette équipe jouera contre celle des Etrangers de France qui a été ainsi formée :

But : Barnes (F.C. Rouen) ; arrières : Buzza (O. Lillois), Redmond (R.C.F.) ; demis : Witty (F.C. Rouen), Sheldon (Havre A.C.), Mac Dewitt (C.A.P. Gallia) ; avants : Etherington (Standard), Wyss I (R.S. Strasbourg), Farnfield (Amiens A.C.), Ruesch (U.S. Suisse), Jencofsky (O. Lillois) ; remplaçants : Wyss II, Romano, Hafner, Will.

Les finales des Championnats militaires du 1er Corps d'Armée

Hier, sur le terrain du Stade Militaire de Lille, se sont disputés devant un nombreux public, les finales des championnats militaires du 1er corps d'armée.

Les nouveaux possesseurs des titres sont le 509e R. A. S. et le 8e R. I.

La rencontre d'association fut certes la plus intéressante. Les deux équipes qui comprenaient dans leurs rangs des joueurs tels que Schutt, le demi-centre du Racing-Club de Calais ; Franchomme, qui occupe le même poste au Stade Roubaisien ; Carpentier, un des meilleurs avants, sinon le meilleur, du Stade Roubaisien et Guillot, un équipier premier de l'U. S. Boulonnaise, fut passionnante de bout en bout.

Le 8e, par son homogénéité, parvint à arracher la victoire sur une équipe disposant de meilleurs éléments, mais qui manquent de coordination.

Parmi l'assistance, nous avons remarqué la présence de MM. le colonel Oubry, commandant le 8e R. I. qui avait tenu à accompagner « son » équipe ; commandant Laporte, directeur du Centre d'Education Physique ; Henri Joris, vice-président de la F. F. F. A., président de la Ligue du Nord et de l'O. L. ; Verhaeghe, président du Stade Roubaisien ; de nombreux officiers, etc., etc.

Voici les résultats :

Rugby. — 509e R. A. S. bat 1er R. I., par 17 points à 0.

Football. — 8e R. I. bat 127e R. I., par 2 buts à 1 ; Mi-temps : 1 à 1.

Le classement de la seconde série

Voici le classement du Championnat du Nord (seconde série) : Association Sportive Lilloise et La Gauloise d'Hem, 20 points ; U. S. de Pérenchies et A. S. de Lomme, 19 points ; A. S. Helemmes, 17 points ; F. A. M. de Roubaix et F. A. B. Wattrelos, 15 points ; Etoile Club Lillois, 14 points ; U. S. de Neuville, 12 points ; C. A. Roubaisien, 11 points ; A. C. Pierre-de-Roubaix, 10 points. A noter que La Gauloise d'Hem et l'A. S. Pierre-de-Roubaix, comptent un match en plus.

Le challenge de la F. S. A. F.

Le Comité du Nord de la Fédération des Sociétés Athlétiques Françaises met en compétition un Challenge réservé aux Sociétés affiliées.

Les engagements sont dès à présent reçus, accompagnés de la somme de 5 francs par équipe, au siège du Comité, 47, rue de Béthune, à Lille, jusqu'au jeudi 15 janvier.

Les Sociétés désireuses de s'affilier, peuvent demander, même adresse, tous renseignements.

Boxe

Le Gala de l'Académie des Sports de Roubaix

Un gala chasse l'autre. L'Académie des Sports de Roubaix, dirigé par M. Edouard Dubus, convie, à nouveau, les amateurs de belles séances pugilistiques, à une réunion dont le programme, judicieusement composé, doit satisfaire les plus difficiles.

Quatre grands combats en 10 rounds de 2 minutes mettront aux prises des vedettes des rings parisiens et belges.

Voici, d'ailleurs, le programme complet de cette séance :

Sorève, de Tourcoing, contre Dejaegère, de Roubaix.

Clavier, de Bruxelles contre Détré, de Roubaix.

Juis Moraud, champion d'Espagne, contre Basta, de Roubaix.

Delanghe, d'Hénin-Liétard, contre Vancelande, de Roubaix.

En 6 rounds de 2 minutes, nous verrons :

Poupeau, d'Hénin-Liétard contre Dutoit, de Roubaix.

Quenon, d'Hénin-Liétard, contre Waymel, de Roubaix.

L'arbitre désigné pour ces combats sera M. Vaissier, de la F. F. B.

La location est dès à présent ouverte, au siège de l'A. S. R., 41 rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix.

La Séance de Seclin

La première séance, organisée par le Boxing-Club Seclinois, depuis la guerre, a remporté un succès sans précédent dont tout l'honneur revient à M. Pierre Debrabant, le sympathique président.

C'est devant une salle comble que se déroulèrent les combats, qui furent arbitrés par MM. Edouard Dubus, de Roubaix, et Geo Mars.

Avant la réunion, M. Durieu, en quelques mots, fit l'historique du Club et remercia le public d'avoir répondu à l'appel des organisateurs.

Voici les résultats des combats :

Ozeel (cadet), de Seclin, et Hespel, de Roubaix, font match nul.

Lapauw, de Roubaix, est déclaré vainqueur aux points de Gros, de Seclin.

Degouhy, de Roubaix, bat Demasnaère, de Seclin, aux points.

Crombet, vainqueur de Duquesnoy par k.-o. au 5e round.

Ozeel (aîné), bat aux points Lévêque, élève Géo Mars.

Plouvier, de Seclin, est vainqueur par abandon au 4e round de Devresse. Ce dernier alla cinq fois à terre, forçant ses seconds à jeter l'éponge.

La recontre Mascart-Gaillard

A peine annoncée, la soirée de gala que l'A. S. V. organise le 13 janvier, au Théâtre de Valenciennes, préoccupe tous les milieux qui s'intéressent au sport de la boxe. Le fait que le champion du Nord Mascart figure au programme contre un adversaire réellement digne de lui constitue, il est vrai, un événement pugilistique de première importance.

Le jeune prodige anzinois qui vient de s'affirmer comme l'un des meilleurs espoirs français, sera sérieusement mis à l'ouvrage par le parisien Gaillard, lequel compte une victoire sur Ledoux et sur Jonny Hugues et un match nul avec Poulet ainsi qu'avec Léo Guinchi.

Le match de samedi a été conclu pour 12 reprises au poids de 59 k. ; d'un commun accord entre les deux adversaires et ceci afin d'éviter des contestations toujours possibles, il a été convenu que le combat aurait lieu sans décision. Seul, le K.-O. ou l'abandon comptera ; si le match allait à la limite le public serait seul juge. On sait que cette méthode de combats sans décision qui tend peu à peu à s'implanter en France, est pratiquée couramment en Amérique où, dans tous les grands combats, seul le K.-O. ou l'abandon donne la décision à l'un des deux adversaires en présence.

Souhaitons que les efforts des dirigeants de l'A. S. V. soient couronnés de succès et que le 13 janvier le Théâtre de Valenciennes soit trop petit pour contenir la foule des sportifs qui voudront revoir Mascart dans le ring. Il est fort probable, du reste, que ce sera le dernier combat que disputera au milieu des siens le crack anzinois qui doit se rendre prochainement en Angleterre pour y livrer une série de matches.

La location fonctionne à Anzin, chez M. Appolinaire Hubert, et à Valenciennes, chez M. Choquet (Ciné Palhé).

LES CITÉS QUI RENAISSENT

Où en est la Reconstruction d'Armentières

Plus de 2.500 maisons sont complètement réparées, sur les 6.900 habitations détruites, que comptait à l'armistice la Métropole des Tissages.

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Au moment où les troupes franco-belges pénètrent en Allemagne pour contraindre l'ennemi à s'acquitter de sa lourde dette, on ne peut s'empêcher d'établir un parallèle frappant entre nos grandes cités meurtries et les agglomérations florissantes, bourdonnantes d'activité du Reich, qu'on va occuper. Alors que de l'autre côté du Rhin, la puissance économique se développe considérablement, nos cités industrielles sinistrées relèvent péniblement les terribles dévastations qu'elles ont subies.

C'est pour achever l'œuvre en cours qu'on prend des gages. Quelques efforts qu'on ait pu faire, en effet, jusqu'à présent, pour relever les ruines, l'œuvre de reconstruction commencée est bien loin d'être achevée, notamment dans notre Nord.

Parmi les cités les plus atteintes du Nord, Armentières venait en première ligne. Complètement dévasté, au lendemain de l'armistice, le gros centre textile du Nord, qu'on avait à juste titre qualifié de Métropole de la toile, ne formait plus qu'un sinistre amas de ruines. Toutes ses usines, au nombre de plus de vingt, étaient rasées. Sa population avait été exilée. De son brillant passé, Armentières n'avait conservé qu'un titre : « Pauvre et meurtrie, mais toujours fière ! »

Avec l'obstination particulière aux populations des Flandres, les Armentiérois se remirent résolument à l'œuvre, dès qu'eurent sonné les heures tant attendues de la Paix.

Aujourd'hui déjà, la reconstruction de la ville a fait des progrès énormes, mais elle demandera encore bien des mois et des années même, de pénibles et patients efforts avant d'être totalement achevée.

L'effort réalisé

M. Conem, maire de la cité meurtrie, que nous avons rencontré hier, a bien voulu nous parler de l'état actuel de sa ville.

En novembre 1918, nous dit-il, sur les 7.200 maisons que comptait Armentières, plus une n'était habitable. 6.900 d'entre elles étaient totalement détruites.

Après quatre années de labeur ininterrompu, 2.500 habitations ont pu être relevées. C'est tout ce qu'on a pu faire. Pour suppléer au logement manquant, 850 maisons provisoires et semi-provisoires ont été construites, qui assurent des abris momentanés aux familles sinistrées.

genre les plus beaux, les plus modernes et les mieux outillés de France ; le groupe scolaire des près Duhem (écoles maternelle et de filles) l'école de garçons de la rue Nationale, le groupe d'écoles maternelles de la rue du Quesnoy, et l'école de garçons de la rue Solférino. La plupart de ces écoles ont été agrandies, réorganisées et pourvues du confort moderne, y compris le chauffage central.

La réfection du collège des filles est en cours. Une adjudication de 1.300.000 francs de travaux vient d'être passée dernièrement. Les plans de l'école de filles de la rue du Quesnoy sont terminés et vont être soumis à l'approbation du Conseil municipal.

Quant au groupe scolaire le plus important, il est encore à refaire. En attendant sa reconstruction prochaine, les élèves qu'il devrait abriter sont logés confortablement dans l'aile gauche du collège des garçons.

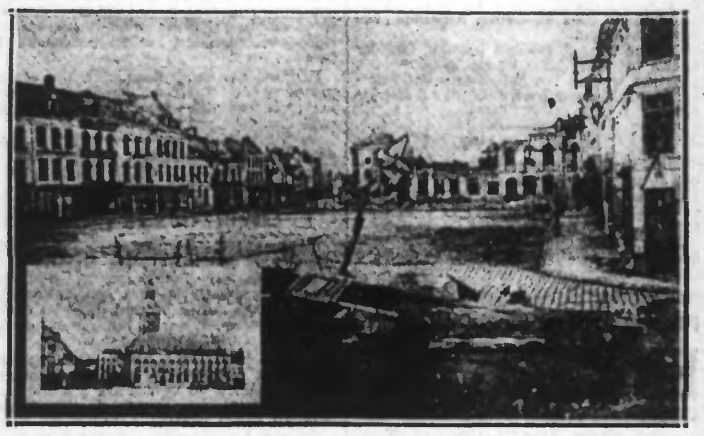

I. — La GRAND'PLACE et L'HOTEL DE VILLE AVANT GUERRE et à L'ARMISTICE

Armentières comptait avant-guerre un peu plus de 22.000 habitants. En 1921, 14.758 seulement étaient rentrés. La population, récemment recensée, atteint maintenant 21.000 habitants.

Deux industries fleurissaient à Armentières avant les hostilités : l'industrie brassicole et l'industrie textile. La première, complètement restituée, travaille à reconquérir son ancienne prospérité, quant à la seconde elle est également en bonne voie de résurrection. Le gros œuvre de reconstruction des établissements détruits étant, en majeure partie achevé, mais sa valeur productive est bien loin d'avoir encore atteint son niveau d'avant-guerre.

Ce qui est fait et ce qui reste à faire

Sans arrêt imprévu dans le grand élan donné, l'année qui commence ne manquera pas d'être marquée de sérieux progrès, notamment dans la réfection des bâtiments communaux.

Les services municipaux étant abrités provisoirement dans un vaste immeuble qui donne satisfaction, la reconstruction de l'Hôtel de Ville sur la Grand'Place, bien que décidée, ne sera vraisemblablement entreprise que vers la fin de l'année. Il n'en est pas de même pour les habitants et groupes scolaires non encore achevés, dont la réfection s'impose d'urgence.

Parmi les écoles reconstruites et ouvertes aux élèves, on compte le collège des garçons, fréquenté déjà par plus de 200 jeunes gens ; l'Ecole professionnelle qui compte actuellement parmi les établissements du

Les Halles seront reconstruites, à leur ancien emplacement, en style Renaissance flamande, par M. Cordonnier, membre de l'Institut. Les plans sont déjà terminés et l'adjudication des travaux va se faire incessamment, de même que celle de la reconstruction de l'établissement de bains. Quant à l'Hôtel des Postes, il sera reconstruit à l'angle des rues Gambetta et de Lille.

Le service des eaux est rétabli depuis un certain temps déjà. Etant trouvé insuffisant néanmoins, la ville projette la construction d'un nouveau château d'eau, qui sera alimenté par un puits foré de 300 mètres de profondeur, à débit considérable.

L'éclairage et la propreté des rues

La nuit venue, Armentières est plongée dans une obscurité quasi-complète, qui n'est pas sans susciter les plus vives protestations de ses habitants.

La situation ne tardera pas, heureusement, à être améliorée. Le Conseil municipal a cédé, en effet, le remploi d'une partie des dommages de guerre, affectés à l'usine à gaz, pour la construction d'une conduite qui amènera le gaz de l'usine de Lille. Un avenant a été passé avec la Compagnie Continentale de Lille. Le gazomètre d'Armentières étant reconstruit et les canalisations refaites, l'éclairage public sera réinstallé complètement avant trois mois. Dans les principales artères, des lampes électriques s'ajouteront aux réverbères pour renforcer l'éclairage.

II. — ARMENTIERES : UN QUARTIER EN RUINES

Armentières comptait avant-guerre un peu plus de 22.000 habitants. En 1921, 14.758 seulement étaient rentrés. La population, récemment recensée, atteint maintenant 21.000 habitants.

Deux industries fleurissaient à Armentières avant les hostilités : l'industrie brassicole et l'industrie textile. La première, complètement restituée, travaille à reconquérir son ancienne prospérité, quant à la seconde elle est également en bonne voie de résurrection. Le gros œuvre de reconstruction des établissements détruits étant, en majeure partie achevé, mais sa valeur productive est bien loin d'avoir encore atteint son niveau d'avant-guerre.

Ce qui est fait et ce qui reste à faire

Sans arrêt imprévu dans le grand élan donné, l'année qui commence ne manquera pas d'être marquée de sérieux progrès, notamment dans la réfection des bâtiments communaux.

Les services municipaux étant abrités provisoirement dans un vaste immeuble qui donne satisfaction, la reconstruction de l'Hôtel de Ville sur la Grand'Place, bien que décidée, ne sera vraisemblablement entreprise que vers la fin de l'année. Il n'en est pas de même pour les habitants et groupes scolaires non encore achevés, dont la réfection s'impose d'urgence.

Parmi les écoles reconstruites et ouvertes aux élèves, on compte le collège des garçons, fréquenté déjà par plus de 200 jeunes gens ; l'Ecole professionnelle qui compte actuellement parmi les établissements du genre les plus beaux, les plus modernes et les mieux outillés de France ; le groupe scolaire des près Duhem (écoles maternelle et de filles) l'école de garçons de la rue Nationale, le groupe d'écoles maternelles de la rue du Quesnoy, et l'école de garçons de la rue Solférino. La plupart de ces écoles ont été agrandies, réorganisées et pourvues du confort moderne, y compris le chauffage central.

La réfection du collège des filles est en cours. Une adjudication de 1.300.000 francs de travaux vient d'être passée dernièrement. Les plans de l'école de filles de la rue du Quesnoy sont terminés et vont être soumis à l'approbation du Conseil municipal.

Quant au groupe scolaire le plus important, il est encore à refaire. En attendant sa reconstruction prochaine, les élèves qu'il devrait abriter sont logés confortablement dans l'aile gauche du collège des garçons.

Les Halles seront reconstruites, à leur ancien emplacement, en style Renaissance flamande, par M. Cordonnier, membre de l'Institut. Les plans sont déjà terminés et l'adjudication des travaux va se faire incessamment, de même que celle de la reconstruction de l'établissement de bains. Quant à l'Hôtel des Postes, il sera reconstruit à l'angle des rues Gambetta et de Lille.

Le service des eaux est rétabli depuis un certain temps déjà. Etant trouvé insuffisant néanmoins, la ville projette la construction d'un nouveau château d'eau, qui sera alimenté par un puits foré de 300 mètres de profondeur, à débit considérable.

L'éclairage et la propreté des rues

La nuit venue, Armentières est plongée dans une obscurité quasi-complète, qui n'est pas sans susciter les plus vives protestations de ses habitants.

La situation ne tardera pas, heureusement, à être améliorée. Le Conseil municipal a cédé, en effet, le remploi d'une partie des dommages de guerre, affectés à l'usine à gaz, pour la construction d'une conduite qui amènera le gaz de l'usine de Lille. Un avenant a été passé avec la Compagnie Continentale de Lille. Le gazomètre d'Armentières étant reconstruit et les canalisations refaites, l'éclairage public sera réinstallé complètement avant trois mois. Dans les principales artères, des lampes électriques s'ajouteront aux réverbères pour renforcer l'éclairage.

Ce n'est pas non plus sans raison que les Armentiérois protestent contre la malpropreté des rues. Malheureusement, la situation ne promet guère d'être modifiée cette année encore. Les travaux de pose des câbles téléphoniques et d'énergie électrique, d'installation des conduites d'eau, de branchement des conduites de gaz devant prendre de longs mois. L'administration des ponts et chaussées n'envisage la réfection des rues que pour 1924.

Indépendamment des travaux de reconstruction effectués, et en cours d'exécution, la ville d'Armentières exécute son plan d'agrandissement et d'embellissement, qui modifiera sérieusement le centre de la ville.

Des efforts longs et tenaces sont encore nécessaires pour rendre à la cité de la Toile son aspect accueillant d'antan.

Que sera la ville nouvelle ?

C'est ce que nous traiterons dans un prochain article.

Marcel POLVENT.

GROS LOTS

COMMUNALES 5 1/2 0/0 1920

Le numéro 1.154.867 est remboursé par 200.000 fr. ; le numéro 865.841 est remboursé par 100.000 fr. ; le numéro 809.259 est remboursé par 50.000 fr. ; le numéro 548.801 est remboursé par 10.000 fr. ; les deux numéros suivants sont remboursés par 5.000 fr : 1.195.921, 1.567.021.

FONCIERES ET COMMUNALES 1912

Le numéro 386.976 gagne 250.000 francs.
Le numéro 1.500.639 gagne 50.000 fr.
Le numéro 1.556.404 gagne 25.000 fr.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr. : 370.846, 989.212.

Un bandit redoutable est condamné à mort

Il a remercié ses juges du service qu'ils lui ont rendu de cette façon

Nîmes, 10. — Albert Lévy, bandit des plus redoutables, âgé de 32 ans, a comparu mardi devant le jury du Gard, pour y répondre d'une agression à main armée, commise en 1920, à Nîmes, d'une somme de 17.000 francs. Au cours de sa fuite, le bandit avait blessé de trois coups de revolver un rentier nîmois, M. Boral, qui avait tenté de l'arrêter.

Albert Levy a déjà commis toute une série de crimes retentissants. Il est, en outre réclamé par les parquets de Valence, pour assassinat, et de Bordeaux, pour vol qualifié.

Le jury a rapporté un verdict affirmatif et la Cour a condamné Albert Lévy à la peine de mort.

Au prononcé de la sentence, le bandit s'est écrié : « Merci messieurs les jurés c'est un service que vous venez de me rendre. »

Un autre assassin est mort dans son lit

C'est un vieux bandit Corse qui parvint à s'évader du bagne

Marseille, 10. — Le bandit corse Charles Pianelli, 78 ans, qui fut condamné à 20 ans de travaux forcés en 1896, pour complicité dans l'assassinat du docteur Brunatti, et qui s'évada du bagne, il y a dix ans, est décédé hier dans sa famille, à Petreto-Bicchisano.

Un Sidi a joué du revolver à Auberchicourt

Il a grièvement blessé un de ses compatriotes

Il ne se passera décidément pas de semaine sans que l'on ait à enregistrer quelque geste tragique des indésirables étrangers qui pullulent chez nous. Voici le dernier de la série :

Une discussion éclatait mardi entre deux Algériens employés à la fosse Sainte-Marie des Mines d'Aniche, à Auberchicourt, Mohammed Guizoul, 32 ans et Guici Saïd, 33 ans.

Le premier, qui avait servi d'interprète à son compatriote avait, paraît-il, mal traduit une explication de celui-ci. Les deux Sidis à ce sujet faillirent se battre mais des ouvriers présents les en empêchèrent.

Mohammed Guisout, son travail terminé regagnait son domicile à Auberchicourt, vers 10 h. 20 du soir en compagnie d'un camarade. Tout à coup Guici Saïd qui le guettait dissimulé dans un coin sombre au tournant du chemin, se précipita vers lui et par derrière lui tira un coup de revolver. Atteint dans le dos, Guizout s'affaissa, tandis que son agresseur prenait la fuite.

On se porta à son secours et après qu'il eût reçu les premiers soins, le malheureux fut conduit en voiture d'ambulance à l'Hôtel Dieu de Douai où son état fut jugé des plus graves.

La balle de Guici avait en effet traversé la colonne vertébrale et perforé les intestins. On conserve peu d'espoir de sauver le blessé.

M. le Commissaire de Police d'Aniche a la suite d'une enquête habilement menée arrêtait à 4 heures du matin le meurtrier, aidé en cela par la gendarmerie d'Aniche qu'il avait fait aviser.

Guici protesta énergiquement de son innocence mais sa victime et l'ouvrier qui l'accompagnait avaient eu le temps de le reconnaître et l'accusent formellement.

Guici Saïd a été déféré mercredi au Parquet de Douai. Après interrogatoire il a été écroué à la prison de Cuincy.

Les autos homicides

A Lille, un cycliste passe sous un camion et meurt

Un accident mortel s'est produit hier, à 7 heures du soir, place de la République. Un cycliste, M. Julien Holvoet, demeurant à Loos, 107, rue Mirabeau, a été écrasé par un camion automobile du 509e d'assaut.

Voici les circonstances dans lesquelles cet affreux accident s'est produit :

En compagnie de son beau-frère, M. Charles Holvoet, la victime traversait le boulevard de la Liberté, à hauteur de la place de la République, lorsque, trompé par l'éclairage défectueux de la place, il buta sur la bordure d'un trottoir et roula sous un lourd camion automobile qui se dirigeait vers le boulevard des Ecoles. Comme nous l'avons dit, ce camion appartenait au matériel du 509e d'assaut. En vain, le chasseur-conducteur, Maurice Point, essaya-t-il d'arrêter son véhicule. La lourde machine était lancée et broya horriblement le malheureux Holvoet, qui ne put même pousser un cri.

La mort fut instantanée, car la tête fut réduite en bouillie.

Le cadavre de Julien Holvoet a été déposé au poste du 4e arrondissement. Le commissaire de police, M. Duhart, fit les formalités d'usage, le docteur Cardon ayant constaté la mort du pauvre cycliste.

Au Cateau, un camion grimpe sur un trottoir et broie une femme

Un camion automobile des établissements Seydoux et Michaux, qui passait rue de la République, au Cateau, a brusquement, par suite du dérapage d'une fusée, perdu sa direction. Le camion, conduit par le chauffeur Emile Pley est alors grimpé sur le trottoir, écrasant si atrocement une femme qu'il fut, au premier moment, impossible de l'identifier. Une enquête révéla ensuite qu'il s'agissait de Mme veuve Bruyer, 65 ans, demeurant 71, rue Seydoux, au Cateau. La famille de l'infortunée fut alors prévenue avec tous les ménagements nécessités par l'affreuse circonstance.

A Armentières, une auto tamponne une voiture son conducteur est tué

Dans la soirée de mardi, vers 20 heures, un camion, appartenant à M. Delesalle, camionneur à Houplines, et conduit par le charretier Auguste Caron, stationnait rue d'Ypres, à Armentières, pour le déchargement de sacs de charbon.

Soudain, une auto-touriste, qui arrivait à toute allure vint se jeter sur l'arrière du camion. Sous la violence du choc, l'auto virevolta et le conducteur, M. Henri Lebonnin, entrepreneur à Frelinghien, fut projeté rudement hors de la voiture. On s'empressa autour de lui, mais il expira quelques minutes plus tard, sans avoir repris connaissance.

M. Secundo Zuccado, 19 ans, qui se trouvait à côté de M. Debonnin, est sorti indemne de cet accident.

M. Danhiez, commissaire de police, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

Le grand gala de la Presse du Nord au Théâtre de Lille

Comme nous l'avions fait prévoir, la location pour le grand gala de la Presse a été considérable. Deux heures après l'ouverture des bureaux, plus de la moitié de la salle était prise.

A l'heure actuelle, il n'y a plus de fauteuils de parquet, plus de balcons de côté 2e série, plus de secondes.

Il reste quelques fauteuils d'orchestre 2e série, quelques balcons de face, quelques loges et quelques parterres.

Il importe que les personnes qui désirent assister à cette représentation se hâtent de se rendre aujourd'hui au bureau de location, dont les portes seront ouvertes à onze heures. Demain, il sera trop tard.